

Épandages routiers hivernaux

Une menace pour les eaux souterraines?

JEAN MASSÉ

Nos épandages routiers hivernaux menacent-ils la qualité de nos eaux souterraines et de nos lacs?

En hiver, nous aimons bien rouler sur des routes dégagées et déglacées. C'est une question de sécurité et de bien-être. Mais pour cela, doit-on

absolument assaisonner généreusement de sel et d'autres produits de voirie nos rues et nos chemins pour que nous puissions conduire comme si nous étions en été? C'est bien connu, trop de sel n'est pas bon pour notre santé. C'est le cas aussi pour nos routes et notre environnement. Dans une étude produite en avril 2014 par l'Université de Sherbrooke¹ pour le compte de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, on apprend que 1,5 million de tonnes de sels de voirie sont épanchées annuellement au Québec. Et ce chiffre ne cesse d'augmenter. C'est sans compter le «poivrage» que l'on effectue également sur nos routes avec le sable et le gravier, qui sont utilisés comme abrasifs. Ceux-ci ont également un impact sur l'environnement, soit sur la flore, la faune et les milieux hydriques. Cela ne veut pas dire qu'on doit cesser d'épandre ces produits dans nos rues. Il nous faut, comme le propose cette étude, mieux connaître les impacts de nos gestes sur les différents milieux et sur les infrastructures; établir une gestion durable et responsable de ces produits afin de préserver davantage l'environnement sans compromettre la sécurité et la libre circulation.

Pour faire image, voici les chemins que suivent les sels de voirie² qui sont épanchés, selon une étude réalisée en Iowa (É. U.) : 25 % se retrouvent dans des cours d'eau, par ruissellement; 12 % s'infiltrent dans le sol; 10 % sont emportés par le vent sous forme d'embruns et 50 % sont transportés par les véhicules (pneus, dessous de carrosserie...). Dans un milieu comme Sainte-Anne-des-Lacs, où la topographie est accidentée et pentue, où le sous-sol est imperméable (granite et gneiss) et sur lequel repose une faible couche de terre, le ruissellement est encore plus accentué, et par conséquent, la proportion des sels de voiries qui se retrouvent dans l'environnement est

plus importante que ce qui est rapporté précédemment. Les sels (chlorure) routiers causent une accumulation de chlore dans les eaux souterraines. Celui-ci remonte avec les eaux de surface et dégrade ainsi la qualité de l'eau potable puisée dans les nappes phréatiques supérieures. Dans le cas des lacs, une augmentation de la salinité de l'eau entrave le brassage printanier, et de ce fait, produit une raréfaction de l'oxygène, un appauvrissement en nutriments et une baisse de la température causant des dommages à la vie aquatique, tant animale que végétale. Ces perturbations peuvent également libérer des métaux lourds emprisonnés habituellement dans les sédiments. Ces problèmes se trouvent aggravés dans le cas des milieux humides et des lacs peu profonds en raison du faible brassage de leurs eaux et de leur faible taux de dilution.

Résultat : on assiste à une baisse de la biodiversité par la dégradation des habitats.

Du côté des abrasifs (sable et gravier), les répercussions sur les milieux hydriques se font sentir particulièrement par l'accumulation de sédiments dans les cours d'eau, pouvant entraîner des perturbations dans les écosystèmes aquatiques, dont le colmatage des frayères et des lieux de nidification.

Mais des solutions existent pour réduire significativement ces effets néfastes sur l'environnement, sans pour autant sacrifier la sécurité sur nos routes. Je vous en reparle à la prochaine occasion.

1. Études d'impact des épandages de produits de voirie sur les milieux naturels et Stratégie d'intervention durable pour la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. Avril 2014. Université de Sherbrooke.

2. Il y a plusieurs types de sel (fondant) dont : Les chlorures de sodium, de calcium, de magnésium, de potassium ainsi que les acétates de potassium, de calcium/magnésium et de sodium. Au Québec, le chlorure de sodium est le plus utilisé (97 %) à cause de son abondance et de son prix plus bas.



Immeubles des Lacs

Agence immobilière



700 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Domaine spectaculaire au bord du lac Marois.
MLS 25797778



235 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Complètement rénovée. Accès notarié au lac Guindon
MLS 23963665



350 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Chaleureuse et impeccable. 3 chambres + garçonnière. Accès notarié au lac Guindon.
MLS 9831340



199 999\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Plain-pied avec garage séparé.



215 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Plain-pied avec foyer de pierre. Accès notarié au lac des Seigneurs à 2 pas.
MLS 19680219



425 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Plain-pied avec garage au bord du lac Gratton. Site paisible.
MLS 27971503



675 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – Plain-pied au bord du lac Ouimet. Pourrait se vendre meublé.
MLS 28474073



545 000\$
Sainte-Anne-des-Lacs – De style loft, contemporain, chaleureuse !! Super privée.
MLS 22917161

**Certifiée
PRO DU NORD**

Andrée Cousineau
Courtier immobilier agréé
450 224-4483
www.immeublesdeslacs.com
acousineau@immeublesdeslacs.com



Option MarieJo Comptabilité

Tenue de Livres

Complète ou partielle

et

Aide - Conseils - Supervision

L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes

Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)

450 822-7138
chicmj@gmail.com

Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine